



**Élection de la Syndique du 26 avril 2026  
(1<sup>er</sup> tour)**

**Procès-verbal communal**

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste 1, comprenant le nom d'une candidate, a été déposée dans les délais légaux ;
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP) ;
- qu'un seul siège est à repourvoir,

**PROCLAME**

Madame Evelina **GIROD**, née le 17.06.1969, originaire de Nyon (VD), domiciliée à la Route de Coinsins 1j à 1270 Trélex, **élue tacitement Syndique** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le Président :  
O. Montaguti



La Secrétaire :  
C. Dubois-Pelerin

Trélex, le 7 avril 2026

